

INFORMATION DES PORTEURS DE PARTS DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT D'ENTREPRISES

« EPESENS GRAND EST SOLIDAIRE »

Madame, Monsieur,

Vous êtes porteur de parts du Fonds Commun de Placement d'Entreprises (FCPE) « **EPESENS GRAND EST SOLIDAIRE** ». A ce titre, nous vous informons de la modification suivante apportée à votre Fonds :

- **Précisions sur les limites méthodologiques de l'approche extra financière** :

Des précisions ont été apportées concernant les limites méthodologiques rencontrées dans le cadre de la mise en œuvre de l'approche extra-financière du Fonds.

Cette modification ne nécessite aucune démarche de votre part et entrera en vigueur à compter du 01/01/2025, date de mise à jour du Document d'Informations Clés (« DIC ») et du règlement de votre Fonds.

Pour chacun des Fonds présents dans le(s) Plan(s) d'Epargne Salariale de votre entreprise, nous vous invitons à prendre connaissance de sa documentation et notamment du DIC, disponibles auprès de **votre Teneur de compte**.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre considération la meilleure.

Sienna Gestion

SIENNA GESTION

Membre du groupe SIENNA INVESTMENT MANAGERS | Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 9 824 748 € | RCS : 320 921 828 Paris | N° Agrément AMF : GP 97020 en date du 13 mars 1997 | N° TVA intracommunautaire : FR 47 320 921 828 | Code APE : 6430Z | Siège social : 21, boulevard Haussmann 75009 Paris | www.sienna-gestion.com